

La Maison-Dieu, 119, 1974, 16-34.

Bernard LE GAL

SITUATIONS PASTORALES AUX MULTIPLES FACETTES

LE titre donné par le programme de cette Session à la présente intervention exprime bien la conviction qui s'est renforcée chez moi, lorsque, de la Région apostolique Ouest, j'ai entrepris d'observer ce qui paraît le plus caractéristique de ce qui se passe en France concernant la pastorale liturgique et sacramentelle.

Une situation extrêmement complexe (I), présentant des aspects contradictoires (II), au sein de laquelle se posent les questions les plus radicales (III), et qui nécessite un nouveau type d'exercice de la responsabilité (IV) : tels seront les quatre points que nous allons aborder.

I. UNE SITUATION EXTREMEMENT COMPLEXE

A) Des constatations d'ordre général

1. Chez les prêtres

Encore que les situations pastorales soient extrêmement diverses et qu'il faille se méfier des classifications hâtives, un décalage ne cesse de s'aggraver :

- Décalage entre ceux qui se contentent de « gérer le traditionnel » et qui attendent souvent de leur évêque des décisions opératoires : « Dites-nous ce qu'il faut faire » ; ceux, de type réformiste, qui œuvrent pour une évolution progressive ; ceux enfin, qui, convaincus de la nécessité de briser les moules, tentent de faire du neuf : « Il faut repartir à zéro, affirmeront-ils ; il faut réinventer l'Eglise. »
- Décalage entre, d'une part, ceux dont l'action et la réflexion pastorales prennent pour référence essentielle les sacrements, les actes du culte, les institutions d'Eglise ; et, d'autre part, ceux qui accordent la priorité à la vie des hommes d'aujourd'hui : leur souci constant sera de « partir de la vie ».

Si curieux que cela puisse paraître, un trait commun se retrouve assez souvent entre ces mentalités si opposées : un certain « cléricisme » (qu'il tire « à hue ou à dia », à en croire un ouvrage récent, il n'y a pas que le clergé breton qui vérifie l'hymne du bréviaire : *rector potens, tenax vigor*). Il se traduit fréquemment, à l'égard des laïcs, par la politique du fait accompli ; les exemples en sont multiformes.

2. Chez les laïcs

Nous retrouvons ce même décalage, ces mêmes tensions, ces mêmes ruptures parfois.

Pour toute une masse de gens, la participation aux célébrations demeure leur seul mode d'appartenance à l'Eglise. Bien des chrétiens, pauvres en possibilité de relations humaines, ne se retrouveront pas dans des groupes d'action catholique ou autres ; ils n'ont jusqu'à maintenant, pour nourrir leur foi, que la participation à la messe du dimanche. Parallèlement, des requêtes de plus en plus pressantes sont formulées pour une personnalisation des célébrations.

- Les messes de groupes se multiplient, tandis que les militants expriment de plus en plus ouvertement leur malaise à l'égard des célébrations « globales » qui « ne leur apportent rien ».
- Certains chrétiens ne craignent pas, malgré le prix de l'essence, de faire de long trajets, pour vivre l'Eucharistie dans un lieu où se développe un effort de renouvellement, de participation,

quitte à espacer le rythme de leur présence aux assemblées dominicales.

— D'autres ont déjà pris leurs distances à l'égard des rassemblements et institutions d'Eglise dans lesquels ils « ne se retrouvent plus ».

3. *Chez les jeunes*

Chez ces derniers enfin, il n'est pas nécessaire d'être un observateur averti pour constater un décrochage massif à l'égard de la pratique dominicale et de la pratique sacramentelle en général. Les familles de solide tradition chrétienne, à leur grand désarroi, ne sont pas épargnées par ce phénomène.

Peut-être avait-on cru pouvoir les retenir par des « rythmes », des « messes de jeunes » ? Sans pour autant remettre en cause l'intérêt certain de telles initiatives, il faut bien reconnaître que le problème est beaucoup plus profond : beaucoup de jeunes ne semblent plus concernés par l'univers de la foi.

Dans le même temps, nous voyons des groupes de jeunes se constituer, rechercher des lieux, des espaces, des styles de prière et de célébration, qui correspondent mieux à ce qu'ils sont. Ce sont d'ailleurs des expériences nouvelles qui se réalisent souvent en marge des structures dites officielles.

B) Des constatations plus particulières

1. *Eucharistie et assemblées dominicales*

Prière eucharistique

De toutes les recherches entreprises pour renouveler le langage de la prière liturgique, celles qui concernent la Prière eucharistique elle-même sont sans doute les plus symptomatiques.

En quelques années, en effet, les Prières eucharistiques d'origine privée ont connu une divulgation spectaculaire. D'abord restreint à de petits groupes (aumôniers de jeunes, d'adolescents, d'enfants), leur usage tend à se répandre dans un nombre gran-

dissant de paroisses, où, à part quelques réactions suscitées par certaines organisations, elles ne provoquent habituellement pas d'étonnement.

D'ailleurs, que l'on utilise ces prières eucharistiques d'origine privée ou qu'on en désapprouve l'usage, le risque n'en demeure pas moins grand de se polariser sur le seul problème des textes « utilisables » ou non, « autorisés » ou non ; on négligera alors ceux, beaucoup plus profonds, de la nature même de la Prière eucharistique chrétienne, de ses éléments essentiels, de son fonctionnement¹.

Assemblées dominicales

Autre point critique : la participation aux assemblées dominicales. Elle dessine, un peu partout, une nette courbe descendante, mises à part quelques grandes fêtes où nombre d'églises connaissent encore une réelle affluence, parfois grâce au jeu des migrations hebdomadaires ou saisonnières.

Assemblées dominicales sans messe

Quant aux assemblées dominicales sans messe, voilà une question qui, posée tout récemment, a connu un écho immédiat, très significatif, dans toutes les régions de France. Déjà, dans plusieurs diocèses, des réalisations voient le jour². Sans doute ne sont-elles pas toutes exemptes d'ambiguïté, nous le savons : « On a tout fait comme à la messe, me confiait un laïc, mais sans les paroles de la consécration, évidemment » ; et les échos qu'en donne la presse régionale ou nationale ne sont pas toujours faits pour

1. A ce propos, il faut se féliciter de la parution de la brochure « Vivre l'Eucharistie », *Fêtes et Saisons* (280), décembre 1973. Préfacée par Mgr Coffy, elle est de nature à permettre une intelligence plus vive de la Prière eucharistique.

2. Sur ce problème, voir les différentes informations parues dans le Bulletin du CNPL : « Assemblées dominicales sans messe », *Info CNPL* (16), septembre 1972, pp. 9-10 ; « Grille pour aider la réflexion 'Assemblée dominicale des communautés sans prêtre' », *ibid.* (21), février 1973, pp. 13-14 ; « Assemblées dominicales de communautés sans prêtre. Faisons le point », *ibid.* (27), septembre 1973, pp. 5-6 ; « Des assemblées dominicales sans messe ? Pour insertion éventuelle dans les Semaines religieuses », *ibid.* (28), octobre 1973, pp. 3-4 ; Cf. aussi « Des communautés qui prennent leurs responsabilités », *Notes de pastorale Liturgique* (104), juin 1973, pp. 19-26.

favoriser une éducation des mentalités. L'expérience prouve cependant que ces recherches, si humbles soient-elles, lorsqu'elles s'accompagnent d'une réflexion suivie, représentent une chance pour l'avenir de l'Eglise.

2. *Le baptême*

Sous l'impulsion du Document des évêques français³ qui prenait acte d'une situation missionnaire et invitait à sortir de l'alternative du « tout ou rien » en mettant en place une pastorale du cheminement dans ou vers la foi, un réel effort s'est déployé pour une meilleure préparation des parents.

Encore faut-il reconnaître que, deux ans après le rapport de Mgr Coffy à Lourdes⁴, quatre ans après la publication du Rituel français du baptême des petits enfants, huit ans après le Document des évêques de France, il est encore des secteurs où la pastorale du baptême n'a guère évolué.

Mais déjà de nouvelles requêtes se font jour. D'abord isolées, elles se font plus nombreuses et plus insistantes :

- Des pasteurs déclarent : « On ne peut plus continuer dans de telles conditions. »
- Des parents chrétiens optent pour des pratiques différentes et ce fait, nouveau, mérite d'être souligné.

Un exemple parmi d'autres ; il a pour cadre la Vendée catholique. Trois dames catéchistes se retrouvent à une rencontre d'enseignement religieux ; elles s'engagent dans une discussion sur le baptême d'autant plus personnellement qu'elles sont directement concernées : l'une est enceinte et les deux autres sont mamans de tout petits enfants. L'une déclare qu'elle tient à faire baptiser son enfant tout de suite, dans les plus brefs délais ; une autre a déjà opté pour le baptême par étapes ; quant à la troisième, elle se demande encore si elle fera baptiser son enfant.

3. Cf. Assemblée plénière de l'Episcopat français (Lourdes, décembre 1965), « La pastorale du baptême des petits enfants », *La Documentation Catholique* 63 (1466), 6 mars 1966, col. 457-466.

4. Cf. R. COFFY et R. VARRO, *Eglise signe de salut au milieu des hommes* (Eglise-Sacrement : rapports présentés à l'Assemblée plénière de l'Episcopat français, Lourdes 1971), Paris: Le Centurion, 1972, et la note de lecture de M. DAGRAS, « Eglise, signe de salut au milieu des hommes », *La Maison-Dieu* (110), 1972, pp. 143-147.

– Des jeunes récusent, au nom des droits de la liberté, le baptême reçu à leur naissance.

Toutes visent à une révision plus radicale de la discipline acquise ; révision exigée, nous dit-on, par la nouveauté des situations socio-culturelles dans lesquelles l'Eglise accomplit désormais sa mission.

La recherche se traduit conjointement par une abondante littérature et par des expériences très diverses sur le terrain⁵.

Là où ils se pratiquent, rites d'inscription, rites d'accueil ou autres, recouvrent d'ailleurs des réalités variées, aux significations diverses.

3. *La confirmation*

La confirmation participe de toute cette effervescence autour du baptême des petits enfants. En même temps que planent à son sujet un certain malaise et de multiples incertitudes, se manifeste à son égard un regain d'intérêt, dont il ne faudrait pas toutefois majorer l'importance. De nombreux diocèses promeuvent un effort concerté, de recherche et de réflexion, sur cette pastorale. Ils y sont aidés par les multiples instruments de travail qui ont été mis récemment à la disposition des pasteurs et des éducateurs de la foi. Cet effort a contribué, très certainement, à débloquer des situations, à faire évoluer mentalités et structures. Mais des interrogations profondes, d'ordre pastoral et théologique, demeurent.

Concrètement, nous pouvons constater une grande diversité d'options et d'attitudes pastorales. La pastorale de la confirmation, elle aussi, est flottante. On ne discute plus seulement de tel ou tel détail de la cérémonie ; on prend position à l'égard de la confirmation, parfois d'une façon radicale.

Ces options présentent un éventail très large qui va du maintien du *statu quo* [« Ne courons pas à l'aventure »] à la suppression [« Faisons, du moins provisoirement, la grève de la confirmation, au bénéfice d'une disponibilité plus grande aux tâches

5. Cf. P.-A. LIÉGÉ, « Le baptême des enfants dans le débat pastoral et théologique », *La Maison-Dieu* (107), 1971, pp. 7-28 ; J. POTEL, « Les Français et le baptême », *La Maison-Dieu* (112), 1972, pp. 84-95 ; CH. PALIARD, « L'initiation chrétienne des jeunes », *ibid.*, pp. 96-111.

prioritaires d'évangélisation que ce type de célébration, agissant actuellement comme un contre-signe, vient paralyser », en passant pas le désintérêt [« Ne gaspillons ni notre temps ni nos énergies à des "replâtrages" »] et le déplacement [« Cherchons ensemble le meilleur moment pour confirmer, à une étape où ce sacrement puisse avoir une signification, engager dans une vie de foi durable et responsable »] ⁶.

Là encore, c'est donc un pluralisme qui s'instaure : pluralisme de fait, dans la plupart des cas ; pluralisme concerté, parfois.

4. *Le mariage*

Le mariage, quant à lui, reproduit d'une manière originale les problèmes du baptême. Nous connaissons, certes, des jeunes couples qui ont découvert la signification et l'importance du mariage. Leur façon de se préparer à le célébrer et à le vivre fait parfois notre admiration. Mais il est d'autres types de situations.

Premier type

Il est fréquent que des fiancés, en se présentant pour le mariage à l'Eglise, *témoignent implicitement ou explicitement de leur non-foi*, tout en ayant un sens profond du sérieux de leur mariage. Certains à l'occasion seraient disposés à entreprendre une recherche, mais les délais sont si brefs ! Les plus nombreux expriment le désir de se mettre sous la protection d'un Dieu qui n'est pas encore celui de Jésus Christ. Et nous connaissons tous par expérience le désarroi non seulement des prêtres, mais des foyers chrétiens qui sont engagés dans cette pastorale ⁷. Que faire ? Pourquoi accorder aussi facilement le mariage religieux, alors que, pour une démarche identique concernant le baptême nous aurions demandé un long cheminement ? Mais à refuser trop vite le mariage religieux, ne risque-t-on pas de pénaliser les plus pauvres ? N'y a-t-il pas finalement un moyen terme à trouver entre le « tout » : mariage sacramentel, et le « rien » : pas de mariage

6. Cf. B. VIOLLE, « Problèmes pastoraux de la confirmation en France », *La Maison-Dieu* (110), 1972, pp. 72-87.

7. Cf. J. VINATIER, « Pour une meilleure pastorale de la préparation au mariage », *La Maison-Dieu* (112), 1972, pp. 112-132.

sacramentel ? En tout cas, on ne se contente plus de poser des questions : des expériences de type catéchuménal voient le jour et des célébrations de mariages non sacramentels sont signalées ici et là.

Deuxième type

Tandis que les couples précédents, peu sensibles à la consistance de leur mariage civil, tiennent à recourir aux rites de l'Eglise, d'autres jeunes fiancés, notamment en milieu étudiant, récusent, au nom même de leur baptême, *une intervention rituelle de l'Eglise dans leur mariage* : Puisqu'ils sont baptisés, affirmeront-ils, l'échange de leur consentement n'est-il pas déjà sacramentel ?

A témoin cette lettre d'invitation, datée du 29 mai 1971 : « Notre promesse réciproque, nous l'avons échangée dans des circonstances où elle avait le maximum de sens et d'efficacité pour nous, c'est-à-dire la vie quotidienne. Nous ne pensons pas qu'une telle promesse, vu son caractère unique et sacramentel, même si elle ne s'exprime pas à travers des rites, puisse être remise en scène une seconde fois pour une cérémonie officielle ou solennelle. Notre mariage légal aura lieu devant un officiel d'état civil et deux témoins, de façon qu'il soit reconnu par la société. Nous vous ferons part de sa date. Mais dès aujourd'hui et pour vous tous, nous déclarons l'état de fête et célébrons notre amour dans l'action de grâce, c'est-à-dire l'Eucharistie. »

Autres types de situation

Le tableau ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas ces jeunes qui choisissent de vivre la vie commune en *refusant tout engagement fondateur du couple*, qu'il s'agisse du oui civil, qu'il s'agisse du oui religieux.

La progression du nombre des *divorces* nous amène enfin à rencontrer, de plus en plus fréquemment, un dernier type de situation. A l'occasion de leur mariage civil, des couples, dont l'un des conjoints est divorcé d'un premier mariage, viennent demander, sinon une « petite bénédiction », du moins une prière de l'Eglise. Parfois même, ils sollicitent la participation à l'Eucharistie. Pour ceux-là qui viennent, que dire ? Que faire ? Suffira-t-il

de se réfugier dans le légalisme ? N'y aurait-il qu'un rejet catégorique à opposer à de telles requêtes ? Mais comment éviter de tomber dans les pires ambiguïtés ? L'expérience prouve, en tout cas, qu'une attitude d'accueil, de dialogue, dans un climat exigeant de vérité, peut être parfois l'occasion d'un enrichissement réciproque.

Quoi qu'il en soit, c'est un fait : des décisions sont prises, des pratiques s'instaurent d'une façon quelque peu anarchique, oscillant entre le rigorisme des uns et le laxisme des autres. Rigorisme et laxisme qu'on retrouvera d'ailleurs concernant la question lancinante de l'accès des divorcés à la pénitence et à l'Eucharistie. Quel visage de l'Eglise se révèle à travers tout cela ?

5. *La pénitence*

Terminons par la pénitence, l'un des plus menacés des sacrements, a-t-on pu écrire. N'a-t-il pas subi plusieurs contrecoups : celui des suspicions de la psychologie envers la culpabilité ; celui des incertitudes de la conscience morale ; celui aussi d'une pratique quelque peu sclérosée, très individualiste ?

Un très vif intérêt

Chacun de nous peut faire l'expérience du très vif intérêt que suscitent, chez les chrétiens (prêtres, religieuses, laïcs adultes, mais aussi jeunes), les moyens de réflexion proposés relatifs à la pénitence et au sacrement de la pénitence. Nous connaissons les succès de librairie que rencontrent maints ouvrages traitant de ce problème. Mais comment ne pas signaler par-dessus tout la multiplicité incroyable de sessions ou de rencontres qui ont jailli à travers toute la France, sur la Pénitence, en même temps que la très large diversité et la représentativité des participants : « des gens sont venus, constatait un animateur de session, qu'on n'avait pas vus depuis très longtemps ! »

Un fait typique, parmi d'autres : une enquête lancée auprès des prêtres d'un diocèse, à propos d'une question sur l'absolution collective, n'a pas recueilli moins de 650 réponses. Chiffre record

qui exprime à quel point nous touchons là à quelque chose de très profond dans la mentalité des prêtres.

Baisse de la fréquentation

Mais, en même temps que ce regain d'intérêt, force nous est de constater une baisse de la fréquentation et un plafonnement des célébrations.

– La désaffection de la confession privée n'a cessé de s'accroître, au fil des années, et les chrétiens dits « engagés », les militants, rompus aux méthodes de la révision de vie, ne sont pas les derniers à amorcer ce mouvement de désaffection progressive.

En même temps, d'ailleurs, qu'une enquête des Recteurs de sanctuaires révèle l'importance de lieux d'accueil, favorisant la relation interpersonnelle et le dialogue dans la célébration privée du sacrement de pénitence.

– Concernant les célébrations pénitentielles, partout on observe leur généralisation, notamment à l'occasion des fêtes et de certains temps forts de l'année liturgique. Mais, en dépit d'un effort certain et de quelques expériences nouvelles, plus ou moins prometteuses, la plupart de ces célébrations « plafonnent », demeurant trop souvent au niveau d'un examen de conscience collectif préalable à une confession et une absolution privées.

– Quant aux absolutions collectives, elles étaient déjà signalées sporadiquement ; elles tendent à se multiplier sans que le discernement nécessaire ait toujours été opéré, sans que la mise en place ait été suffisamment réfléchie... Ainsi se trouve parfois compromis dans les faits cela même qu'on prétend essayer de sauver.

II. ASPECTS CONTRADICTOIRES DE CETTE SITUATION

Rejet de certaines pratiques...

Interrompons ici ce tour d'horizon, ce survol nécessairement rapide et incomplet. Il est suffisant pour nous faire prendre

conscience de la situation. Celle-ci, on le pressent, est complexe et présente des aspects contradictoires.

Certes on aurait pu distinguer milieu urbain et milieu rural. Toutefois, ce sont toutes les régions qui, à plus ou moins brève échéance, sont traversées par de multiples courants d'idées ; d'autre part, il n'est guère de région où l'on ne rencontre les pratiques signalées ci-dessus, seules les proportions varient selon les diocèses.

La situation apparaît complexe, car elle est évolutive : il y a certes des attitudes et des pratiques dominantes selon les régions. Mais des mentalités nouvelles apparaissent, des problématiques nouvelles surgissent par exemple en raison de situations pastorales en évolution : autre la situation de la pastorale sacramentelle dans un contexte de chrétienté, autre dans celui d'une église minoritaire et missionnaire, autre dans une église en diaspora. La complexité de la situation est telle que, dans les mêmes lieux (régions, diocèses, zones), coexistent, en proportion variable, des comportements et pratiques fort différents.

Ces attitudes et ces manières d'agir sont non seulement différentes, mais parfois contradictoires. Le dialogue n'est pas facile entre les prêtres gestionnaires du traditionnel, les réformistes éclairés et les « révolutionnaires » dont nous parlions plus haut. De même l'attachement aux rites fixés peut provenir de motifs fort différents, voire opposés : attachement au passé de sa jeunesse, fidélité et obéissance religieuse au Pape, souci de communion ecclésiale universelle. La recherche d'expression liturgique nouvelle peut être inspirée par des motivations très opposées qui ne facilitent pas les rencontres pastorales.

... et recherche de célébrations.

Un trait caractéristique peut-être de cette situation contradictoire est la coexistence à la fois du rejet des pratiques sacramentelles et des recherches de célébrations.

C'est ainsi que, parallèlement à l'abandon de la pratique sacramentelle par certains, parallèlement aux réactions contre l'« inflation du cultuel » (on a tellement ritualisé que certains éprouvent une véritable allergie à l'égard des sacrements), parallèlement aussi à la découverte de la dimension « politique » de l'existence chrétienne, se manifeste un vif désir d'exprimer sa foi dans des

célébrations communes. Le chrétien peut faire désormais l'expérience quotidienne de la « diaspora » : aussi attend-il beaucoup des célébrations liturgiques ... ce qui ne va pas, d'ailleurs, sans une fréquente insatisfaction à leur égard. Le terme et la réalité de la célébration connaissent une vogue exceptionnelle : on va « célébrer », « célébrer la vie », « célébrer le vécu... », etc. Vogue qui n'est pas sans lien avec la redécouverte de la fête et de sa gratuité dans un univers rationalisé et rentabilisé à outrance⁸. Des groupes de prière surgissent, durables ou éphémères, des formes nouvelles d'expression liturgique se cherchent, des pratiques sacramentelles nouvelles s'instaurent et tentent de se justifier.

Ces expériences, qui témoignent d'un jaillissement digne de la plus vive attention, se traduisent parfois en des formes contestables ; c'est inévitable. N'est-ce pas la rançon d'un long passé de juridisme ? Le juridique a fini par désintégrer le sacramentel ; et l'on a perdu cette perception que, dans le sacrement, il y a des choses possibles et d'autres qui ne le sont pas. « On se lance dans la recherche », selon l'expression consacrée, sans toujours savoir ce qui est constitutif du sacrement.

III. DES QUESTIONS FONDAMENTALES

A travers ces constatations, à travers ces faits qui nous révéleraient, si nous n'en étions pas convaincus d'avance, combien l'Eglise participe à la crise que traverse notre civilisation, c'est à des questions fondamentales que nous nous trouvons affrontés. En quelques années, les questions se sont « démocratisées » et surtout elles se sont « radicalisées ». Ce sont des questions vitales pour l'Eglise.

8. Cf. H. Cox, *La fête des fous, essai sur les notions de fêtes et de fantaisie*, trad. de l'américain par L. Giard, Paris: Seuil, 1971, et les analyses auxquelles ce livre a donné lieu : E. MOELLER, « Jours de fête. A propos de *La fête des fous* de Harvey Cox », *Questions Liturgiques* (270), juillet-septembre 1971, pp. 177-194 ; J.-P. MANIGNE, « De la fête et de ceux qui la font... », *La Maison-Dieu* (109), 1972, pp. 147-151.

1. *Des questions radicales*

Elles se sont *démocratisées*. En effet, il n'y a pas si longtemps, elles étaient encore le fait de quelques cercles restreints, de quelques cénacles ; maintenant on est étonné de les entendre posées dans tous les milieux, dans toutes les régions, parfois dans les mêmes termes.

Mais surtout, elles se sont aussi *radicalisées* : il y a eu un véritable déplacement des questions. Naguère, on se demandait : « Est-ce permis ou défendu d'agir de telle manière ? » Puis, « Comment mettre en œuvre les rites ? » Actuellement, les questions sont plus fondamentales, plus radicales.

Eucharistie

C'est ainsi qu'à propos de l'Eucharistie, on ne se demande plus seulement : « Peut-on choisir d'autres textes bibliques que ceux du lectionnaire ? » mais bien : « Pourquoi des textes bibliques ? » Les questions ne seront plus seulement : « Comment faire pour préparer une prière universelle ? », « Comment faire le lien entre la vie et la liturgie ? », mais bien plutôt : « Pourquoi la messe ? », « Est-il possible de rendre grâce dans le monde actuel ? », « La célébration n'est-elle pas démobilisatrice ? », « Peut-on célébrer ensemble si d'abord le groupe n'est pas uni ? ». Il n'est d'ailleurs pas rare que des groupes s'enferment dans ce dernier type de questions sans pouvoir jamais déboucher sur l'acte même de la célébration.

Notons un fait très typique de ce déplacement : l'évolution des besoins manifestés dans les nombreuses sessions d'animateurs liturgiques. Hier, on souhaitait de la technique d'animation. Aujourd'hui fréquemment, on demande : « Pourquoi le rassemblement chrétien ? Pourquoi le rassemblement dominical ? Pourquoi ce rassemblement est-il presque uniquement sacramentel et eucharistique ? »

Ministère sacerdotal

Une deuxième vérification de ce déplacement : le ministère sacerdotal. On trouve deux types de situations qui vont dans des orientations absolument divergentes : parfois c'est l'*hypertrophie* du ministère sacerdotal, et cette hypertrophie va faire obstacle à une participation effective des laïcs : le monopole du prêtre va

déséquilibrer les célébrations, et les laïcs qui, pleins de bonne volonté, consentent à s'engager dans l'animation liturgique et sacramentelle vont avoir l'impression de venir « aider » le prêtre ou le « remplacer ». Et, lorsque ces communautés n'ont plus de prêtres pour l'assemblée dominicale, le risque est grand pour elles de demander à l'un des leurs de remplir le même rôle, « à l'exclusion, bien sûr, de la consécration et de la bénédiction finale ». Ailleurs, au contraire, le ministre ordonné va *se confondre* tellement avec la communauté que le signe de l'initiative divine va se trouver concrètement minimisé, voire évacué, et qu'à la limite, on célébrera l'Eucharistie sans prêtre.

Initiation chrétienne

A propos du baptême, même déplacement : On ne se demande plus seulement « Comment baptiser, comment préparer au baptême, comment faire le lien entre la préparation et la célébration », mais « Que signifie le baptême ? Faut-il baptiser les petits enfants ? Quel baptême pour quelle Eglise ? » Et l'on trouverait le même glissement pour la confirmation.

Et, par-delà ces questions posées autour du baptême des petits enfants, autour de la confirmation, autour aussi de la communion solennelle (profession de foi, fête de la foi) et les essais de solution qu'on tente d'y apporter, une question plus profonde, plus globale se trouve formulée. Si, comme certains croient pouvoir le constater, l'initiation chrétienne fonctionne à rebours et fabrique des incroyants, peut-on aujourd'hui proposer une initiation chrétienne à des enfants ?

Pénitence

A propos de la pénitence enfin, le même déplacement est en train de s'opérer : « Pourquoi, se confesser à un prêtre ? » se demandent des chrétiens. « Une maman qui pardonne à son enfant n'est-elle pas ministre du pardon de Dieu ? » « Pourquoi se confesser si l'on a déjà reconnu son péché, si l'on a déjà rectifié sa vie, si l'on a déjà la certitude d'être pardonné ? » « La souplesse du nouveau Rituel, écrivait un journaliste le 8 février dernier, suffira-t-elle à réconcilier avec la pénitence les nombreux catholiques qui ne la pratiquent plus ? Si le rite ancien de la confession les gênait, beaucoup de croyants semblent perdre

surtout le sens du péché. Ce n'est plus le comment qui fait problème, mais le pourquoi. Et d'ailleurs quoi confesser ? Les plus engagés se sentent davantage coupables des accidents de la route commis par les autres que de leurs propres atteintes à la morale sexuelle, et les plus politisés accuseraient volontiers la réconciliation sacramentelle de masquer les conflits collectifs. »

Chaque fois donc, nous l'avons vérifié, un glissement s'est opéré dans les questions : du « comment ? » au « pourquoi ? ».

2. Des questions vitales pour l'Eglise

Recherche du sens

Si, dans certains cas, ces questions trahissent un désintérêt par rapport aux sacrements [« c'est désormais un problème secondaire, voire dépassé, nous dira-t-on, dans un monde sécularisé »], dans beaucoup de cas, au contraire, ces questions expriment une recherche passionnée de sens, un profond désir de ressourcement. Il n'en reste pas moins qu'on touche là à la racine même du christianisme. En ces questions, c'est le Mystère de l'Eglise, de sa vie et de sa mission, qui est engagé. En effet :

« dans sa manière de concevoir les sacrements et de les célébrer, l'Eglise exprime la conscience qu'elle a d'elle-même. Toute réforme de l'Eglise, qui n'est pas ressourcement dans la parole et les sacrements, qui n'est pas en même temps réforme de ses célébrations, risque de lui faire perdre son identité. Mais, inversement, toute réforme liturgique risque d'être vaine si elle n'est pas expression d'une réforme plus profonde : la réforme de tout le visible de l'Eglise qui manifeste au monde le salut en Jésus Christ⁹. »

Dès lors on mesure l'urgence et l'importance d'une réflexion sur ces questions vitales pour l'Eglise. La gravité des questions nous invite à discerner les enjeux doctrinaux et pastoraux : les solutions théoriques et pratiques peuvent être lourdes de conséquences pour l'Eglise, sa vie et sa mission.

9. R. COFFY et R. VARRO, *op. cit.*, p. 56.

Certains risques

En réaction contre une sacralisation abusive, contre une conception ponctuelle et quasi magique du sacrement, on a tenté de réconcilier foi et vie, on a tenté de rapatrier le sacrement dans la vie, on a voulu que le rite naisse au cœur même du vécu. Mais cela ne va pas toujours sans une certaine *banalisation* des célébrations, des lieux (faut-il encore des églises ?), des gestes, des vêtements, des objets. Cela ne va pas non plus sans risque de *dilution* du sacrement lui-même, avec toutes les questions que cela pose sur sa signification et sur son efficacité (cette efficacité dont on ne sait plus parfois comment rendre compte).

Si la vie chrétienne doit être d'une seule étoffe, si elle doit tendre à devenir tout entière « culte en esprit et en vérité », si elle a une signification baptismale, pénitentielle, eucharistique, etc., le rite, la ponctuation liturgique, en appuyant sur des temps forts, ne vont-ils pas rompre cette unité ? Ne vont-ils pas jeter la suspicion sur les tâches quotidiennes, sur les engagements, en soulignant des actions plus sacrées ? Ne risquent-ils pas de sous-estimer les lieux mêmes de notre existence au profit d'endroits privilégiés ? Et pourtant, ne savons-nous pas combien le rite est important pour arracher la vie à sa platitude quotidienne, à sa banalité ?

Faut-il encore des sacrements dans l'Eglise ? Y a-t-il un rapport nécessaire entre la foi chrétienne et l'aventure sacramentelle ? Finalement le christianisme est-il une religion sacramentelle ?

IV. UN NOUVEAU TYPE D'EXERCICE DE LA RESPONSABILITE

Le caractère évolutif des situations, le pluralisme qui s'instaure dans les faits, l'explosion de la créativité, le radicalisme des questions soulevées, la gravité des enjeux doctrinaux et pastoraux en cause : tout cela exige d'urgence de nouvelles formes de l'exercice de la coresponsabilité en pastorale sacramentelle et liturgique, coresponsabilité où la fonction épiscopale joue son rôle de régulation, étant entendu que l'évêque n'est pas seulement

le gardien, *custos*, de la liturgie, mais aussi celui qui en assure la vie : *promotor*¹⁰.

1. Une conversion des mentalités

L'exercice de cette coresponsabilité — vécue sous le signe de la négociation pourrait-on dire — suppose, en même temps que des hommes compétents et des structures adaptées, une réelle conversion des mentalités. Saturés de réformes opératoires, nous nous sommes tous surpris, un jour ou l'autre, à aborder les problèmes de pastorale liturgique et sacramentelle beaucoup plus volontiers par le biais du règlement que par celui des enjeux pastoraux et doctrinaux.

Cela ne veut d'ailleurs pas dire que « la base » soit nécessairement mieux préparée à l'exercice de ce type de responsabilité : dans certains cas, elle a abdiqué ses responsabilités propres entre les mains de l'autorité : « Dites-nous ce qu'il faut faire ». En d'autres cas, au contraire, elle revendique le droit d'entreprendre son expérience en pleine indépendance et témoigne d'une méfiance ombrageuse à l'égard de toute tentative de ce qu'elle perçoit comme récupération.

Dans le jeu complexe de ces responsabilités, tous, autant que nous sommes, un jour ou l'autre, nous avons pu faire l'expérience douloureuse d'être « pris entre l'enclume et le marteau ».

2. Des signes avant-coureurs d'une évolution

Mais, si nous devons être conscients d'entreprendre, à ce sujet, un long apprentissage, il nous faut aussi observer en terminant des signes qui annoncent une amorce d'évolution.

Du lieu où je parle, de cette Bretagne où l'Esprit souffle également tout autant que la tempête, de la responsabilité qui est

10. Cf. P.-M. GY, « La responsabilité des évêques par rapport au droit liturgique », *La Maison-Dieu* (112), 1972, pp. 9-24 ; Commission épiscopale de liturgie, « l'exercice de la responsabilité épiscopale », *ibid.*, pp. 25-27.

Ce dernier texte a été publié, avec commentaires et orientations pratiques développées, sous le titre : « Pastorale sacramentelle et responsabilité épiscopale. Note de la Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle », *Documents-Episcopat* (7), mars 1973 [106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex].

la mienne, je crois pouvoir déceler un certain nombre de ces signes parmi beaucoup d'autres.

Sans doute — à part quelques-unes qui ont pu faire leur mutation — la plupart des Commissions diocésaines de pastorale liturgique s'avèrent-elles mal adaptées à la situation présente. Certaines ont déjà fait l'objet d'un constat de décès, en bonne et due forme ; d'autres sont maintenues artificiellement « en coma dépassé » et n'ont plus d'existence que celle que leur accorde l'Annuaire diocésain ; d'autres enfin, telles le moulin de Maître Cornille, continuent de tourner, mais sans prise effective sur la réalité. Il n'empêche que les échos qui me sont parvenus des différentes Régions me permettent de constater qu'un peu partout, « avec les moyens du bord », très variables et parfois limités, s'amorce une reprise.

Volonté de responsabilité

S'affirme une volonté de susciter des personnes compétentes en pastorale liturgique et sacramentelle : animateurs diocésains ou interdiocésains, prêtres en responsabilité — les uns ou les autres ont pu bénéficier de la formation de l'Institut supérieur de liturgie ou de stages d'Avrillé-Bellefontaine ; religieuses, qui prennent une place de plus en plus effective et appréciée dans la pastorale sacramentelle et liturgique des diocèses et qui sollicitent des moyens de formation pour mieux assumer ces responsabilités ; laïcs enfin — c'est un signe qui donne à espérer — qui sont désireux de réfléchir sur la liturgie et la pastorale sacramentelle, qui veulent acquérir une compétence d'animateurs dans la ligne de leur sacerdoce baptismal.

Recherche de structures nouvelles

Se dessine également la recherche de structures nouvelles, plus légères que les Commissions diocésaines de pastorale liturgique, mieux adaptées ou, en tout cas, mieux adaptables. Ici, l'animation va reposer sur un homme, « en lien avec » les autres secteurs de la pastorale ; là, le tandem délégué diocésain / animateur diocésain¹¹ commence à faire ses preuves ; ailleurs, une petite équipe :

11. Sur cette évolution et, spécialement, sur cette distinction « Délégué diocésain à la pastorale sacramentelle et liturgique » et « Animateur », voir le document « *Pastorale sacramentelle et responsabilité épiscopale* » cité plus haut à la note 10.

prêtres, religieuses, rarement laïcs, se constitue autour de l'animateur, parfois en relation avec des délégués de zones ou de secteurs.

Mais partout — c'est un phénomène que l'on constate dans toute la France — des ateliers se constituent à l'échelon du diocèse, de la sous-région, voire de la région autour d'une question d'actualité : assemblées dominicales sans messe, confirmation, pastorale du baptême des enfants, mariage, etc.

Collaboration entre différents services

Se confirme enfin le souci d'établir des liens de collaboration entre les différents services, diocésains ou interdiocésains. Des relations se tissent petit à petit, avec des fortunes diverses, selon les régions, selon les diocèses. Par exemple, avec la formation permanente des prêtres et des religieuses, ou les centres d'études théologiques, pour l'organisation de sessions, de rencontres, etc. ; avec la pastorale familiale, la pastorale du tourisme, de la santé, l'enseignement religieux — c'est très fréquent — le catéchuménat également, l'apostolat des laïcs — de plus en plus.



Le programme annonçait « un large tour d'horizon sur les problèmes actuels ». J'ai conscience que ce large tour d'horizon sur les problèmes actuels a été très partiel et, par certains côtés, caricatural, mais j'espère que, pour sa part, il aura contribué à nous mettre tous ensemble en état de réflexion et de recherche.

Bernard LE GAL.